

COMMANDÉ PUBLIQUE

Décision n°2025-252 : Marché n°18/31 Marché de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation des équipements d'eau potable nécessaires à la substitution des ressources souterraines pour répondre à l'application des débits prélevables sur

1 DOCUMENT - Publié le 05 août 2025





DEC_2025-252.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 1,5 MO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLO
OMÉRATION
1500 Boulevard Lepic
72100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2026/decision-n2025-252-marche-n18-31-marche-de-maitrise-doeuvre-relative-a-la-realisation-des-equipements-deau-potable-necessaires-a-la-substitution-des-ressources-souterraines-pour-repondre-a-lapplication-des-debits-prelevables-sur-le-territoire-de-grand-lac-travaux-deau-potable-avenant-n-3-erreur-materielle-43274?>